

Siège social : **NOVATAB**
38210 VOUREY

Établissement : **NOVATAB**
335 ROUTE DU CHANTAROT
ZONE D'ACTIVITE DU CHANTAROT
38210 VOUREY

MARQUE NF - CONDUITS DE FUMÉE EN BÉTON

DÉCISION D'ADMISSION N°103.001 du 15/12/97
DÉCISION DE RECONDUCTION N°103.028 du 22/12/22

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 054 Conduits de fumée en béton** (consultable et téléchargeable sur le site www.cerib.com) et aux normes **NF EN 1857:2010, NF EN 1858:2008/A1:2011, NF EN 12446:2011** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 054, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB



Cédric FRANCOU

Le Responsable des activités de certification

38W013
Code interne : A - B/9 - G/5

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :
Cyrille JUNG
Tél.: 02 37 18 48 32

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :
O => une page observation est annexée au présent certificat
A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie
B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)
G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

(1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION NF054 (Normes NF EN 1857:2010, NF EN 1858:2008/A1:2011 et NF EN 12446:2011)

CHAMP D'APPLICATION

Le référentiel de certification vise les conduits de fumée en béton relevant des normes ci-dessus – conduits simples ou multiparois, de raccordement, intérieurs, à un ou plusieurs canaux, enveloppes externes – et destinés à la constitution de cheminées individuelles ou collectives en situation intérieure ou extérieure selon les critères suivants :

- fonctionnement en pression négative (la pression à l'intérieur du conduit est inférieure à la pression atmosphérique) ;
- utilisation de combustibles usuels : gaz, hydrocarbures liquéfiés, fiouls (domestiques et lourds n° 1 et n° 2), bois et charbon ;
- températures courantes de fonctionnement :
 - combustibles gazeux : 160 °C
 - autres combustibles : 350 °C
 - foyers ouverts et inserts à combustibles solides conformes à la norme NF EN 13229 : 400 °C

CARACTÉRISTIQUES D'ASPECT

Les conduits ne doivent présenter ni fissure ni épaufrure. L'extérieur doit être assez rugueux pour recevoir un enduit.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET MÉCANIQUES

Résistance mécanique à la compression : elle doit être supérieure ou égale à la plus grande des deux valeurs suivantes :

- 4 fois la contrainte résultant du poids propre de la hauteur structurelle nominale ;
- conduits simples parois : moyenne 10 MPa – mini 9 MPa
- conduits intérieurs et enveloppes externes : moyenne 6 MPa – mini 5,4 MPa

Perméabilité aux gaz : taux de fuite maximal des conduits simples parois ou conduits intérieurs

Classe de pression N1 : 2 l/s/m²

Classe de pression N2 : 3 l/s/m²

Résistance au choc thermique : après l'essai, à la température correspondant à la classe de désignation de l'élément, celui-ci ne doit pas présenter de fissure traversante, ni de défaut d'aspect. L'élément doit satisfaire à l'essai de perméabilité aux gaz avant et après l'essai de choc thermique.

Résistance au feu de cheminée : un conduit est classé résistant au feu de cheminée G si après avoir satisfait aux spécifications de choc thermique dans sa classe de désignation, il subit, sans modification de perméabilité à l'air, un choc thermique complémentaire de 1000 °C + 50/- 0 °C pendant 30±1 min.

Distance de sécurité (en mm) pour les conduits de fumée en béton simple paroi (alvéolées ou non) ou multiparois

		Résistance thermique du conduit maçonné (m ² .K/W)		
		Ru ≤ 0,38	0,38 < Ru < 0,65	Ru ≥ 0,65
Classe de température	T ≤ 160	20 mm	20 mm	20 mm
	160 ≤ T ≤ 250	50 mm	20 mm	20 mm
	T > 250 et/ou résistant au feu de cheminée	100 mm	50 mm	20 mm

La marque NF Conduits de fumée en béton constitue une preuve d'aptitude à l'emploi des produits pour réaliser des ouvrages selon les normes NF P 51-201 (référence DTU 24.1) et NF P 51-202 (référence DTU 24.2)

SIGNIFICATION DE LA LIGNE "CODE INTERNE"

- O Une note de commentaires est annexée à la présente décision
- A Usine bénéficiant d'un allègement de la fréquence d'audit/inspection par tierce partie
- G Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)
- B Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)
- (1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

MARQUE NF - CONDUITS DE FUMÉE EN BÉTON
**Établissement : NOVATAB
38210 VOUREY**
Liste des produits certifiés
Décision n°103.028

Page : 3

Type de conduit	Destination	Parois	Ø hydraulique (cm)	Dim. Trans. Ext. (cm x cm)	Section intérieure (cm x cm)	Hauteur utile (cm)	Classe de température	Classe de pression	Classe de résistance à la		Classe de résistance au feu de cheminée (*)	Ru (**) m ² °C/W	Spécificité
									Condensation	Corrosion			
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	18,0	28,2 x 28,2	Diamètre 18,0	33,0	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	23,0	33,2 x 33,2	Diamètre 23,0	33,0	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	20,0	30,2 x 30,2	20,0 x 20,0	25,0	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	20,0	30,2 x 30,2	20,0 x 20,0	32,7	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	25,0	35,4 x 35,4	25,0 x 25,0	25,0	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	25,0	35,4 x 35,4	25,0 x 25,0	33,2	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	27,0	29,5 x 50,2	19,5 x 40,0	25,0	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	30,0	40,4 x 40,4	30,0 x 30,0	24,0	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Simple paroi	Ind.	Alvéolée	30,0	40,4 x 40,4	30,0 x 30,0	32,7	T450	N2	D	3	G(100)	0,13	/
Enveloppe externe	Ind.	Pleine	/	40,0 x 40,0	32,0 x 32,0	25,0	T450	/	/	/	G(100)	0,08	/
Enveloppe externe	Ind.	Pleine	/	46,5 x 46,5	37,2 x 37,2	25,0	T450	/	/	/	G(100)	0,09	/
Enveloppe externe	Ind.	Pleine	/	48,8 x 48,8	40,0 x 40,0	25,0	T450	/	/	/	G(100)	0,09	/
Enveloppe externe	Ind.	Pleine	/	53,2 x 53,2	43,8 x 43,8	25,0	T450	/	/	/	G(100)	0,09	/

(*) Entre parenthèses distance de sécurité aux matériaux combustibles, en mm (**) Valeur moyenne de la résistance thermique utile des conduits

Établissement :

NOVATAB
38210 VOUREY

Décision **CF** N° **103.028** du 22/12/22

OBSERVATIONS
